



La ministre de la Culture,

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, crée une mission sur l'expertise culturelle internationale

Comme elle l'avait annoncé lors des Ateliers de l'Institut français les 17 et 18 juillet dernier, et rappelé lors de la présentation du budget 2019 du ministère, la ministre de la Culture a décidé de créer une mission dédiée à l'expertise culturelle internationale, placée auprès du Secrétaire général.

« En matière d'ingénierie culturelle, nous avons la capacité d'exporter nos savoir-faire et nos compétences. Je souhaite que nous nous renforçons dans ce domaine, qui nous fait rayonner dans le monde entier. »

Il s'agit pour le ministère de la Culture d'apporter une réponse plus complète et plus organisée aux nombreuses demandes de conseil, de formation, et d'accompagnement de nos partenaires étrangers, institutionnels comme professionnels de la culture.

En vue de favoriser de nouvelles initiatives, inspirées par les récents succès remportés dans le domaine patrimonial, à l'image du Louvre Abu Dhabi, ou dans le champ des politiques culturelles comme les deux jumelages en cours au Maroc et en Tunisie, la mission travaillera en étroite articulation avec l'ensemble des acteurs de la culture : les 81 opérateurs, les 13 directions régionales des affaires culturelles, les nombreux services à compétence nationale du ministère tels que le laboratoire de recherche des monuments historiques ou encore le centre de recherche et de restauration des musées de France, ou encore les services centraux du ministère. Seront constitués des viviers d'experts, déterminer une stratégie commune et préciser notre offre d'expertise culturelle.

La mission Expertise sera le point d'entrée des demandes internationales et jouera un rôle pivot entre les différents réseaux mobilisés sur cette politique de valorisation et de promotion de nos savoir-faire à l'étranger, à savoir le réseau des postes diplomatiques à l'étranger, les collectivités territoriales et les structures privées.

Elle s'attachera également à mettre en place des partenariats avec Expertise France et l'AFD pour faciliter la réponse aux appels d'offres et organiser une approche plus prospective de ce nouveau marché.

La ministre de la Culture fera une intervention sur les enjeux de l'expertise culturelle avant la fin de l'année, au cours d'une journée dédiée à l'action internationale du ministère de la Culture.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC